



Comment un organisme peut accompagner le demandeur dans sa saisie de demande d'aide ?

INTRODUCTION	2
ETAPE #1 – RESPECTER LES PREREQUIS	3
ETAPE #2 – DEMANDER UN ACCOMPAGNEMENT	3
CAS #1 — ACCOMPAGNEMENT PAR UN TIERS SANS MANDAT DE GESTION Se connecter via son compte	
Initier sa demande d'aide	5
Sauvegarder sa demande d'aide Utiliser la fonctionnalité « Inviter des comptes à collaborer »	9
Validation de la demande par le porteur de projet	
Se connecter via son compte	15
Saisir la demande d'aide pour le tiers ayant signé un mandat de gestion	

INTRODUCTION

2 cas de figure sont envisageables pour accompagner un demandeur à déposer son dossier d'aide via la plateforme Euro-PAC :

Cas #1 : Accompagnement par un Tiers sans mandat de gestion

Le porteur de projet initie sa demande, la sauvegarde puis utilise la fonction « invitation à collaborer » pour laisser la main à l'accompagnateur pour compléter sa demande.

Dans ce cas c'est le porteur de projet qui doit valider sa demande d'aide.

Cas #2 : Accompagnement par un Tiers avec mandat de gestion

En cas de signature d'un mandat de gestion à un mandataire pour le remplissage et le dépôt de la demande d'aide, c'est le mandataire qui initie, remplit et valide la demande d'aide.

Le demandeur sera le mandataire et le bénéficiaire sera le porteur de projet.

Les éventuelles demandes de complément seront adressées au mandataire.



En tant que porteur de projet vous ne devez jamais donner vos identifiants de connexion à votre compte utilisateur Euro-PAC à un tiers.

Si vous avez besoin d'aide pour remplir votre demande d'aide, seuls les cas explicités dans ce documents sont possibles.

Ces informations sont vérifiées à l'instruction.

Une ressaisie de votre demande d'aide pourrait vous être demandée si l'accompagnement ne rentre pas dans l'un des 2 cas décrits dans ce document.

ETAPE #1 - RESPECTER LES PREREQUIS



Vous devez avoir validé votre inscription sur le portail Euro-PAC.

Sinon, vous devez vous inscrire afin d'obtenir un identifiant et un mot de passe pour pouvoir vous connecter à la plateforme.

Voir les tutoriels :

- Tutoriel Création Compte Personne Physique
- Tutoriel Création Compte Personne Morale
- Tutoriel Création Compte Accompagnateur avec Contacts

Le demandeur doit également avoir validé son inscription sur le portail Euro-PAC quel que soit le mode d'accompagnement.

ETAPE #2 - DEMANDER UN ACCOMPAGNEMENT

CAS #1 – Accompagnement par un Tiers sans mandat de gestion

Dans ce cas, le porteur peut faire appel à un autre tiers – identifié sur la plateforme Euro-PAC – pour l'aider à compléter les différents éléments de son dossier.

Par contre, l'accompagnateur - n'ayant pas de mandat de gestion - ne peut pas valider la demande pour le porteur du projet.

Le porteur **DOIT** donc valider sa demande une fois le dossier entièrement complété – avec l'aide de son accompagnateur.

Les étapes à réaliser par le porteur de projet sont les suivantes :

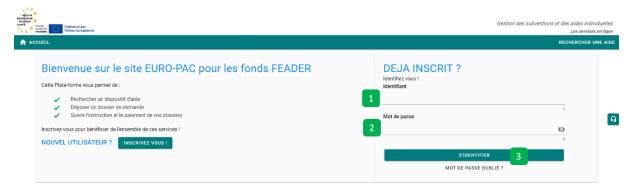
- Se connecter via son compte
- Initier sa demande d'aide
- Sauvegarder sa demande d'aide
- Utiliser la fonctionalité « Inviter des comptes à collaborer »
- Valider sa demande

SE CONNECTER VIA SON COMPTE

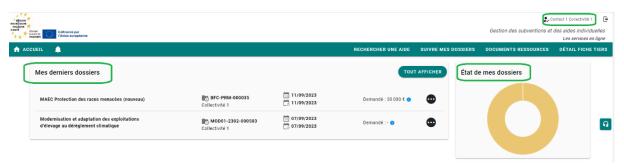
Si vous n'avez pas de compte pour accéder au portail Euro-PAC, vous devez consulter les tutoriels Création de comptes Personne Physique ou Personne Morale.

Depuis le portail Euro-PAC :

- Renseigner votre identifiant et mot de passe (1 et 2)
- Cliquer sur le bouton S'IDENTIFIER pour accéder à votre espace (3)



Vous, le porteur de projet, êtes maintenant connecté à votre espace :



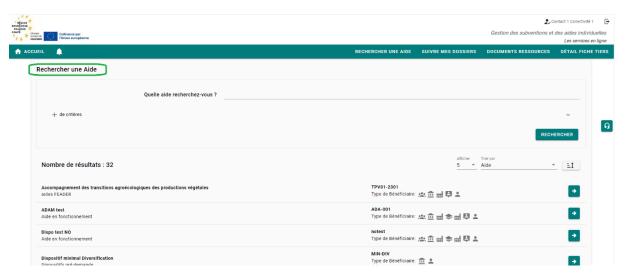
INITIER SA DEMANDE D'AIDE

> Il faut d'abord rechercher le dispositif d'aide

Pour rechercher le dispositif d'aide concerné, vous devez cliquer sur le menu **RECHERCHER UNE AIDE** (1) :

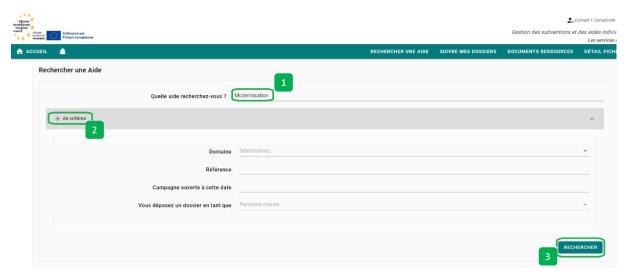


Vous avez maintenant accès à la recherche d'une aide :



Vous pouvez:

- Saisir un mot clé dans la partie « Quelle aide recherchez-vous ? » (1) ou cliquer sur le « + de critères » (2) si vous souhaitez affiner votre recherche
- Cliquer sur le bouton **RECHERCHER** (3) afin d'afficher la liste des dispositifs répondant à vos critères de recherche

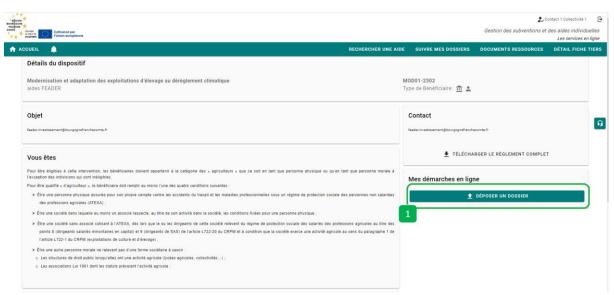


Afin de sélectionner le type d'aide que vous souhaitez solliciter, vous devez cliquer sur l'icône « → » (1) à la fin de la ligne du dispositif :



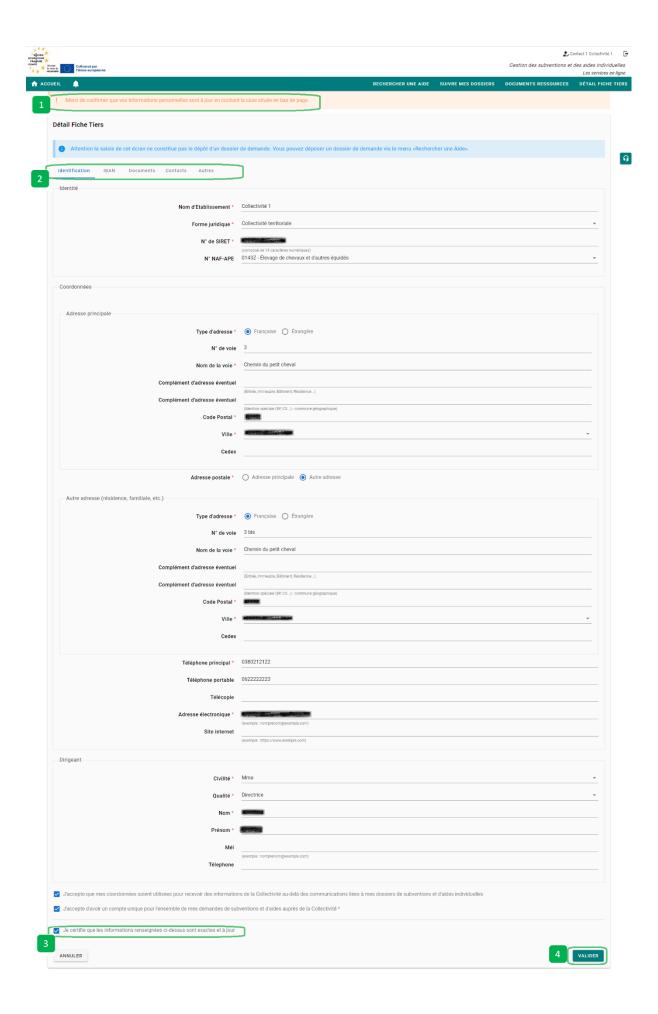
> Il faut ensuite initier le dépôt d'un dossier

Pour commencer le dépôt de votre dossier, vous devez cliquer sur le bouton **DEPOSER UN DOSSIER** (1) :



Vous devez obligatoirement confirmer vos informations personnelles - sur l'écran présenté sur la page suivante, vous devez :

- Vérifier que les informations vous concernant sont conformes (1)
- Modifier et/ou ajouter des informations si nécessaires en cliquant sur chaque rubrique pour faire apparaître les informations (2) Notamment au niveau de votre RIB
- Cocher la case « Je certifie que les informations renseignées ci-dessus sont exactes » (3)
- Cliquer sur le bouton VALIDER (4)



SAUVEGARDER SA DEMANDE D'AIDE

En fin de page, vous avez accès à différentes fonctionnalités tout au long de la constitution de votre demande :

- Supprimer votre demande en cliquant sur le bouton [1] (1)
- Annuler les modifications effectuées depuis votre dernière sauvegarde en cliquant sur le bouton ANNULER (2)
- Sauvegarder votre saisie en cliquant sur le bouton **SAUVEGARDER** (3) Cela peut être réalisé à n'importe quelle étape de votre saisie et vous permettra de retrouver votre dossier dans cet état pour le compléter lors de votre prochaine connexion /!\ La demande n'est en aucun cas déposée lorsque vous cliquez sur ce bouton
- Valider votre demande en cliquant sur le bouton VALIDER (4) Un message encadré en rouge apparaîtra avec le détail des zones obligatoires non remplies => Il vous faudra les compléter afin de pouvoir valider votre dépôt de dossier
- Pour passer au prochain onglet à remplir, il vous suffit de cliquer sur SUIVANT (5)



Afin de vous faire accompagner, vous devez cliquer sur le bouton **SAUVEGARDER** (3) pour enregistrer les éléments saisis.

UTILISER LA FONCTIONNALITE « INVITER DES COMPTES A COLLABORER »

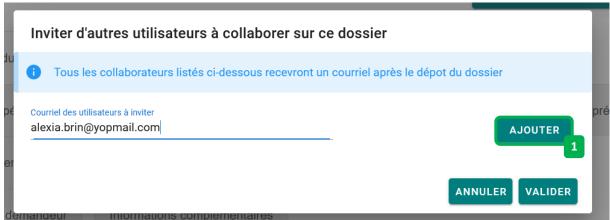
Une fois son dossier sauvegardé, le porteur invite des comptes à collaborer en cliquant sur le bouton INVITER DES COMPTES A COLLABORER (1).



La fenêtre suivante apparait :



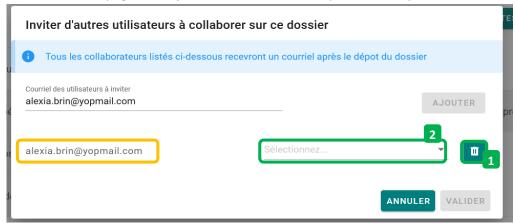
Vous devez saisir l'adresse mail de la personne que vous souhaitez inviter à collaborer sur votre dossier et cliquer sur le bouton AJOUTER (1) :





L'adresse mail que vous renseignez à cet emplacement doit être identique à celle du compte utilisateur Euro-PAC de votre accompagnateur.

Une fois l'accompagnateur ajouté, voici les éléments qui vous sont présentés :



Vous avez la possibilité de supprimer cet utilisateur invité à collaborer en cliquer sur l'icone [1]

Afin de pouvoir valider l'ajout de cet invité à collaborer, vous devez sélectionner les droits que vous souhaitez lui attribuer sur votre dossier en cliquant sur la flèche vers le bas de la zone **Sélectionnez** ... (2).

Les éléments suivants apparaissent :



Vous avez le choix entre plusieurs niveaux de droit sur votre dossier :

- CONSULTATION : L'invité à collaborer pourra consulter les informations mais il ne pourra pas compléter les informations
- MODIFICATION : L'invité à collaborer pourra modifier les informations du dossier et ainsi aider à la complétude de la demande Il devra bien penser à Sauvegarder le dossier une fois les informations remplies
- VALIDATION : Ce choix ne doit pas être sélectionné



Le choix **VALIDATION NE DOIT PAS ETRE SELECTIONNE** car il revient au porteur de valider sa demande d'aide en l'absence de mandat de gestion.

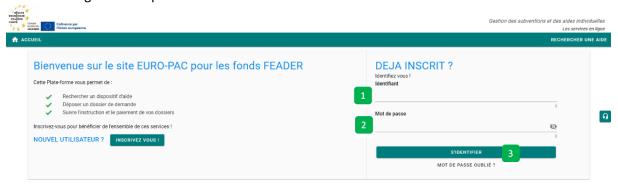
Le porteur doit ensuite valider la liste des utilisateurs invités à collaborer sur son dossier en cliquant sur le bouton VALIDER (1) :



La ou les personnes invitées à collaborer vont recevoir un mail automatique sur l'adresse indiquée les informant qu'un tiers leur a donné accès à un dossier selon certains droits :



La personne invitée à collaborer ayant reçu ce mail, clique sur le lien présent dans le mail. Elle est redirigée vers le portail Euro-PAC :

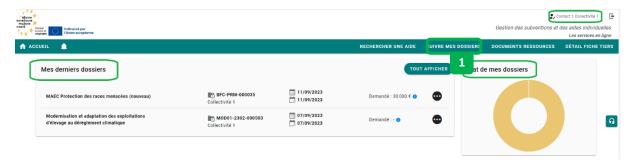


La personne invitée à collaborer doit saisir son identifiant (1) et son mot de passe (2) propres de son compte utilisateur EuroPAC puis cliquer sur S'IDENTIFIER (3).

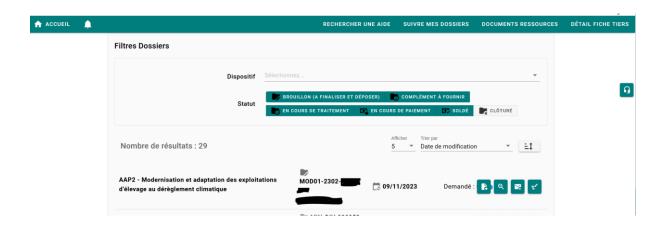


A NE JAMAIS divulguer vos identifiants et mots de passe à une personne tiers.

L'utilisateur invité à collaborer est maintenant connecté à son espace :



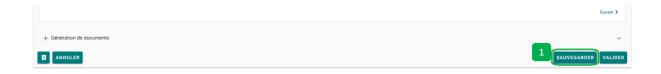
Et en cliquant sur **SUIVRE MES DOSSIERS** (1), il a accès aux dossiers sur lesquels il a été invité à collaborer :



L'invité à collaborer pourra donc consulter ou modifier/compléter cette demande suivant le niveau de droit octroyé par le porteur de projet.

Pour accéder au dossier, il suffit de cliquer sur 🖪.

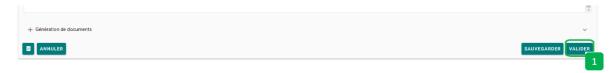
Une fois que l'invité à collaborer a complété / modifié le dossier, il doit cliquer sur le bouton **SAUVEGARDER** (1) pour enregistrer les éléments saisis.



VALIDATION DE LA DEMANDE PAR LE PORTEUR DE PROJET

Une fois que le ou les invités à collaborer ont complété tout le dossier, vous – porteur de projet – devez vous connecter à nouveau à la plateforme Euro-PAC et accéder à votre dossier via le menu **SUIVRE MES DOSSIERS**.

Il est maintenant possible pour vous – porteur de projet – de valider votre dossier en cliquant sur le bouton VALIDER (1) :



Si des valeurs obligatoires non pas été renseignées, elles apparaissent dans un encadré rouge en haut de la page (1) :



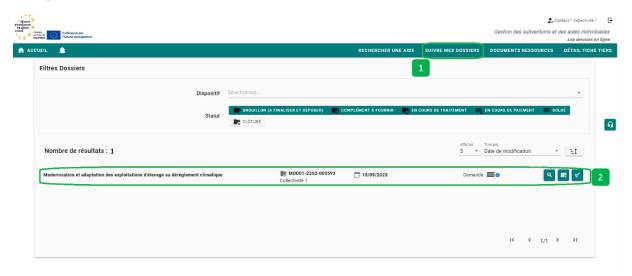
Vous devez compléter tous ces éléments et cliquer à nouveau sur le bouton VALIDER (1).

Dans le cas où toutes les informations obligatoires ont été saisies, un message vert vous indique que **VOTRE DEMANDE A ETE VALIDEE**.



Cette validation du dépôt du dossier de demande d'aide ne vaut en aucun cas promesse de subvention. Le cas échéant, vous recevrez ultérieurement la notification de l'aide qui vous sera attribuée.

Vous pouvez retrouver votre demande (2) en choisissant le menu SUIVRE MES DOSSIERS (1) :



Suite à ce dépôt, la demande va être analysée par le service instructeur qui pourra éventuellement envoyer des demandes de complément d'information.

Ces demandes seront reçues et à traiter par le porteur de projet — qui devra contacter son tiers accompagnateur si besoin pour répondre.

Cas #2 – Accompagnement par un Tiers avec mandat de gestion

Dans ce cas, le porteur peut faire appel à un autre tiers – identifié sur la plateforme Euro-PAC – pour qu'il effectue la demande d'aide complète.

En effet, l'accompagnateur ayant un mandat de gestion signé par le porteur de projet peut réaliser la demande du début à la validation - une fois le dossier entièrement complété.

Les étapes à réaliser par le mandataire sont les suivantes :

- Se connecter via son compte
- Saisir la demande d'aide pour le tiers ayant signé un mandat de gestion
- Valider la demande pour le tiers ayant signé un mandat de gestion

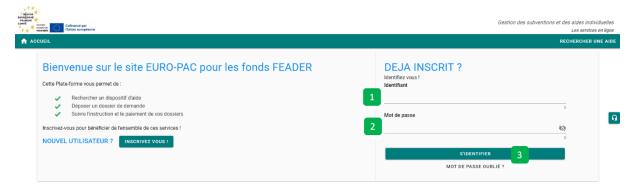


Le porteur de projet doit également créer un compte utilisateur Euro-PAC à son nom et remplir la fiche tiers de son entreprise/association ou autre organisme pour permettre au service instructeur de rattacher le dossier de demande d'aide au porteur de projet en tant que bénéficaire.

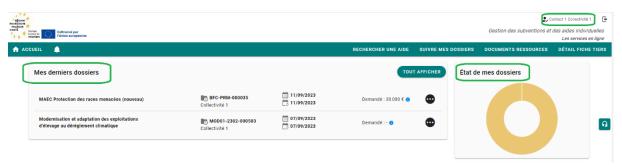
SE CONNECTER VIA SON COMPTE

Depuis le portail Euro-PAC, le mandataire doit :

- Renseigner son identifiant et mot de passe (1 et 2)
- Cliquer sur le bouton S'IDENTIFIER pour accéder à son espace (3)



Vous, le mandataire, êtes maintenant connecté à votre espace :



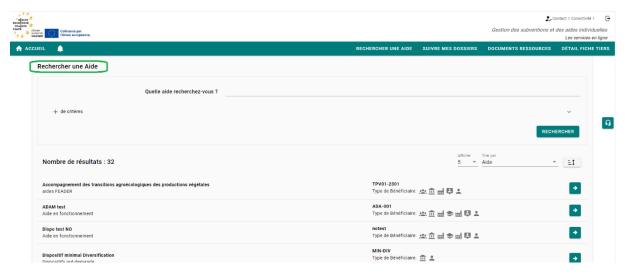
SAISIR LA DEMANDE D'AIDE POUR LE TIERS AYANT SIGNE UN MANDAT DE GESTION

> Il faut d'abord rechercher le dispositif d'aide

Pour rechercher le dispositif d'aide concerné, vous devez cliquer sur le menu **RECHERCHER UNE AIDE** (1) :

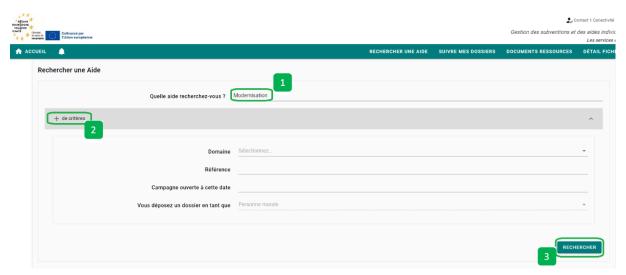


Vous avez maintenant accès à la recherche d'une aide :



Vous pouvez:

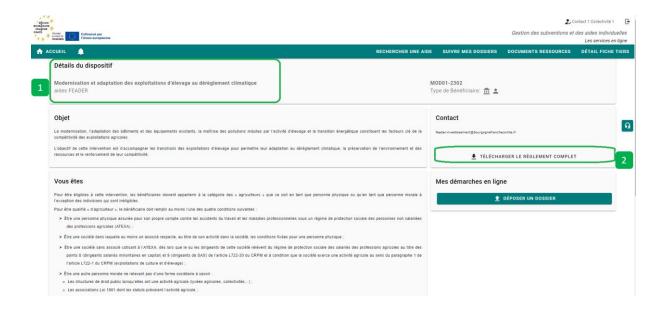
- Saisir un mot clé dans la partie « Quelle aide recherchez-vous ? » (1) ou cliquer sur le « + de critères » (2) si vous souhaitez affiner votre recherche
- Cliquer sur le bouton **RECHERCHER** (3) afin d'afficher la liste des dispositifs répondant à vos critères de recherche



Afin de sélectionner le type d'aide que vous souhaitez solliciter, vous devez cliquer sur l'icône « → » (1) à la fin de la ligne du dispositif

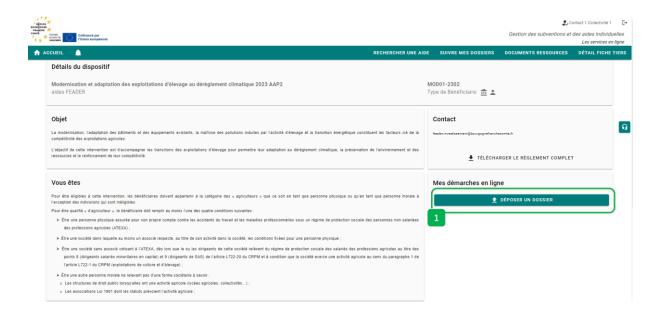


Vous êtes maintenant sur la page d'accueil du dispositif d'aide et vous devez cliquer sur le bouton **TELECHARGER LE REGLEMENT COMPLET** (2) afin d'obtenir toutes les informations relatives à ce dispositif (listes des pièces attendues, notice, arrêté, fichiers nécessaires pour le dépôt de votre demande, ...) :



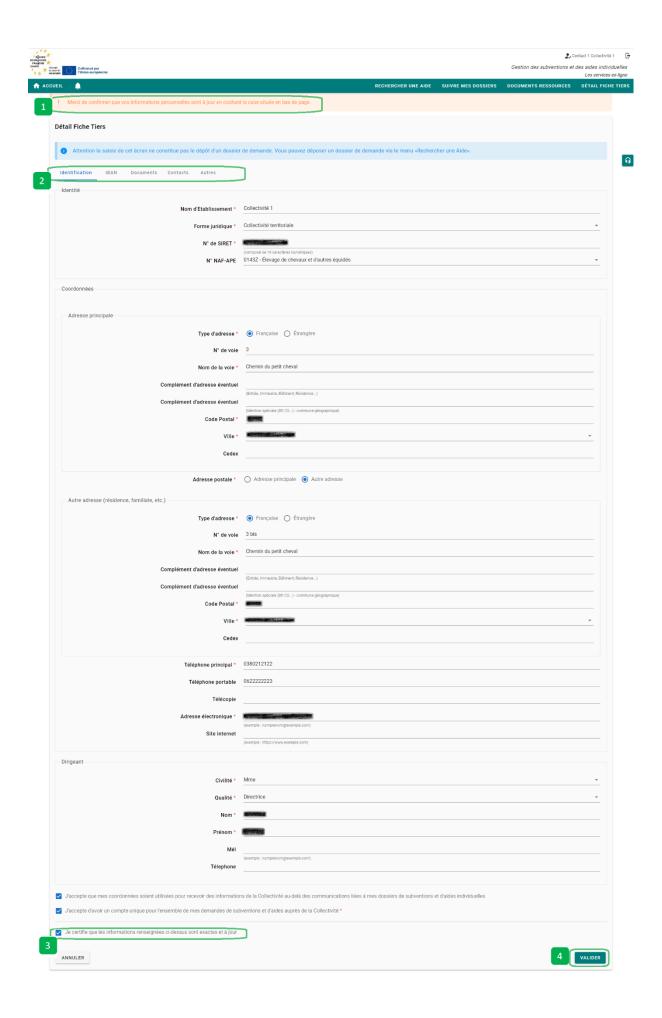
> Il faut ensuite commencer le dépôt d'un dossier

Pour commencer le dépôt de votre dossier, vous devez cliquer sur le bouton **DEPOSER UN DOSSIER** (1) :

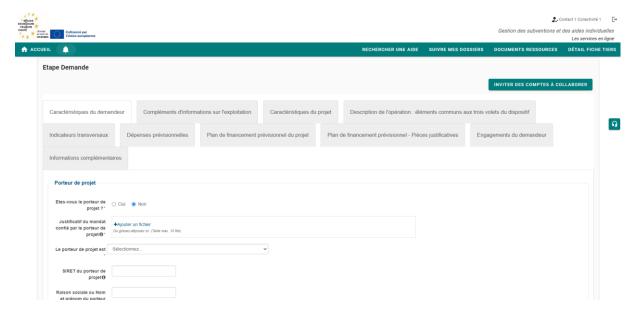


Vous devez obligatoirement confirmer vos informations personnelles - sur l'écran présenté sur la page suivante :

- Vérifier que les informations vous concernant sont conformes (1)
- Modifier et/ou ajouter des informations si nécessaires en cliquant sur chaque rubrique pour faire apparaître les informations (2) –
- Cocher la case « Je certifie que les informations renseignées ci-dessus sont exactes » (3)
- Cliquer sur le bouton VALIDER (4)



Vous pouvez maintenant saisir les informations liées au projet pour lequel vous êtes mandataire :





Le mandataire doit indiquer qu'il n'est pas le porteur de projet mais qu'il déclare au nom d'un autre tiers en fournissant obligatoirement le justificatif du mandat confié par le porteur de projet :



VALIDER LA DEMANDE POUR LE TIERS AYANT SIGNE UN MANDAT DE GESTION

Une fois que le dossier est entièrement complété, il est maintenant possible pour vous – mandataire – de valider votre dossier en cliquant sur le bouton VALIDER (1) :



Si des valeurs obligatoires n'ont pas été renseignées, elles apparaissent dans un encadré rouge en haut de la page (1) :



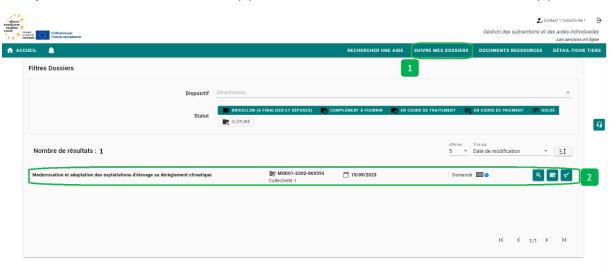
Vous devez compléter tous ces éléments et cliquer à nouveau sur le bouton VALIDER (1).

Dans le cas où toutes les informations obligatoires ont été saisies, un message vert vous indique que **VOTRE DEMANDE A ETE VALIDEE**.



Cette validation du dépôt du dossier de demande d'aide ne vaut en aucun cas promesse de subvention. Le cas échéant, vous recevrez ultérieurement la notification de l'aide qui vous sera attribuée.

Vous pouvez retrouver votre demande (2) en choisissant le menu SUIVRE MES DOSSIERS (1):



Suite à ce dépôt, la demande va être analysée par le service instructeur qui pourra éventuellement envoyer des demandes de complément d'information.

Ces demandes seront reçues et à traiter par le mandataire.